

financement d'une formation

salarié privé

via employeur

Plan de développement des compétences : OPCO (Opérateur de compétences)

possibilité de mobiliser, en plus des contributions légales et conventionnelles, un fond exceptionnel : le FNE-formation, pour financer les formations longues/certifiantes notamment

Contrat de professionnalisation

16-25 ans

DE 26 et +

bénéficiaires RSA, ASS, AAH, CUI

CDD, CDI

Contrat d'apprentissage

16-29 ans

CDD, CDI

diplômes ou titres RNCP

Pro-A (PROmotion par Alternance)

CDI, CUI-CDI

fonds propres employeur

personnel

CPF (Compte Personnel de Formation)

CEC (Compte Engagement Citoyen)

Bénévolat associatif

Service civique

Projet de Transition Professionnelle (ou CPF de Transition)

24 mois de salariat dont 12 dans l'entreprise

CDD, CDI

diplômes ou titres RNCP

fonds propres

salarié public

via employeur

CNFPT

CFP (Congé de Formation Professionnelle)

3 années de service au moins

fonds propres employeur

personnel

CPF (Compte Personnel de Formation)

CEC (Compte Engagement Citoyen)

fonds propres

indépendant

CPF (Compte personnel de formation)

FAF (Fond d'Assurance Formation)

fond propres

demandeur d'emploi

CPF (Compte Personnel de Formation)

Formations financées par les régions

AFC (Action de Formation Conventionnée) par pôle emploi

AIF (Aide Individuelle à la Formation)

POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement)

avant un contrat de travail

fonds propres